



Activité(s) pratiquée(s) à la M.C.L. :

-
-

Fiche d'adhésion (+18 ans)

(Ces renseignements resteront strictement confidentiels)

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse complète :

.....

Téléphone :

Adresse mail : (Merci de bien vouloir l'écrire en majuscules pour faciliter la relecture)

..... @

☐ Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir notre newsletter.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE L'ADHERENT :

☐ 004 Lycée

☐ 013 Profession libérale

☐ 005 Etudiant(e)

☐ 014 Agriculteur

☐ 006 Employé / Agent

☐ 015 Profession intellectuelle diverse

☐ 007 Secteur médical / paramédical

☐ 016 Représentant

☐ 008 Retraité

☐ 017 Ouvrier / Manoeuvre

☐ 009 Demandeur d'emploi / sans profession

☐ 018 Enseignant(e)

☐ 010 Armée / Police

☐ 019 Autres professions

☐ 011 Artisan

☐ 020 Commerçant / Employé de commerce

☐ 012 Cadre / Contre-maître

☐ 021 Associations / Ecoles

Pour les nouveaux adhérents, merci de nous indiquer comment vous avez connu la M.C.L. (plaque, site internet, Facebook, bouche à oreilles...) :

.....

ENGAGEMENTS :

Je, soussigné(e)

☐ autorise, dans le cadre de mon (mes) activité(s), la prise de films et photos pouvant être utilisés par la M.C.L. pour diffusion sur la page Facebook, sur le site internet et Web Tv de la M.C.L.

(Code civil article 9 : sur le respect de la vie privée)

☐ s'engage à adopter un comportement conforme à la vie collective, à la pratique de l'activité et au respect des biens. Chacun s'interdira toute discussion qui ferait du prosélytisme religieux, politique, raciste ou discriminatoire.

Date : / /

Signature :

Quelques informations pratiques :

- Remplir un questionnaire de santé pour les activités sportives.
- La reprise des activités est fixée à partir du 07 septembre 2026.
- Les ateliers se dérouleront sur 32 ou 34 séances selon les activités hors vacances et jours fériés.
- La M.C.L. se réserve le droit d'annuler une activité si le groupe est insuffisant.
- Le paiement des cotisations se fera en 3 fois. Les chèques seront déposés à l'inscription et mis au coffre jusqu'à l'encaissement
- Pour les personnes pratiquant plusieurs activités (remises non cumulables) :
 - Pour 2 activités, remise de 5% sur la plus chère,
 - Pour 3 activités, remise de 10% sur la plus chère,
 - Pour 4 activités, remise de 15% sur la plus chère,

REMISES APPLICABLES AUX MEMBRES D'UN MÊME FOYER.

Seules les absences justifiées par un certificat médical ou par un justificatif de mutation professionnelle peuvent être remboursées, à condition qu'il soit produit dans les 8 jours suivant l'arrêt de l'activité et pour une longue durée (45 jours calendaires).